

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET LA PRÉCARITÉ

Comment prendre en compte les besoins des populations les plus fragiles ?



Le contexte

Selon les données du Ministère du Travail fin 2020, le secteur de l'IAE comptait 135 000 salariés. 36% d'entre eux travaillent dans le domaine de l'agriculture. L'insertion par l'activité économique (IAE) permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail (CDDI). Ce parcours peut comprendre des actions de formation, d'immersion en entreprises, ... Le projet professionnel est élaboré avec l'aide d'un accompagnateur socioprofessionnel (ASP) ou un conseiller en insertion professionnelle (CIP). Dans ce contexte, les jardins de Cocagne repèrent les personnes souvent sorties des radars.

Nos compétences

Au sein des Jardins de Cocagne, cette finalité se décline d'une part, en une mise en situation de travail par les encadrants techniques, qui ont comme outil pédagogique une exploitation maraîchère en agriculture biologique (ou tout un panel d'activités de diversification) et, d'autre part, en un accompagnement à la levée des freins périphériques (logement, santé, alphabétisation, mobilité, addictions, justice, isolement...), première étape nécéssaire avant la co-construction du projet professionnel. Nos Jardins accueillent un large public (justice, migrants...) et travaillent en lien étroit avec les entreprises du territoire sur les passerelles emploi, ou encore le dispositif Premières heures en chantier.

ACTIONS MENÉES DANS LES JARDINS

- Accompagner chaque personne selon ses besoins et lever les freins à l'emploi.
- Soutenir la montée en compétence.
- Faciliter les démarches administratives (accès aux droits).
- L'émancipation des publics
- Promouvoir la parité femme/homme.
- Construire des territoires inclusifs



Exemples de dispositifs publics mobilisables

- Insertion par l'activité économique, Emploi
- Cohésion sociale et inclusion
- Lutte contre la précarité, stratégie pauvreté
- Accueil des réfugiés statutaires
- Prévention de la délinquance, des récidives ...













